

La Haye. Zuerich.  
Jug. 1781. 63.

Copie.

61.

Je ne puis avec ce projet de droits de représenter  
à l'égard la précieuse réponse de mad. Arndt  
Monsieur <sup>permettez-moi</sup> vous a leigné en l'écrit. Elle a eu  
le tort de me nombrer le chemin de lui venir par  
elle. C'est une grâce que j'ai honte à recevoir par  
je m'y croirois indigne. Mais s. A. ne s'élèvera  
aussi, qu'il se m'ouverture est fort d'une main,  
elle me l'a offerte de l'autre, qui est la droite,  
si adroitement au jour de charité m'indulge  
les vains conceptions de son esprit incomparable  
l'arrivé volontiers, que j'ai tirés dans les ailes,  
et ne l'aurais plus que d'une, si j'y m'aucun  
à expliquer à de tels réponses. Henri Be  
suffit, à ces jeunes Advocats, qui s'entendent  
qu'ils s'entendent une fois, et produisent avec audace  
un discours bien étudié, mais quand ce soit  
à d'autres les oppositions d'un fort édifiant,  
écourent si peu ou ils se font, qu'ils voudraient  
me s'entre jamais regarder dans la glace. Hij  
la bonté, d'être courtois, d'expliquer un mot  
divine de son cœur d'être qu'il n'est pas  
possible de vous prouver, et ce sera m'obligé  
à un plus haut point que vous ne sauriez croire.

*[Faint, mostly illegible handwritten text in a cursive script, likely Dutch or French, covering the majority of the page. The text is written in dark ink on aged paper.]*